

Compte-rendu du conseil d'administration de l'APLIUT du 17 mars 2007 à l'IUT Paris 5

Présents : J. Atlan, C. Bryars, M. Devichi, A.-M. Dugreez, M. Fillion, D. Frost, M. Hardy, M. Leroy, J. Martin, O. Mazet, P. Oudart, J.-M. Pouchain, A. Provo, C.-A. Schneider, G. Sosin

Procurations : A. Garrivier, C. Henrot, I. Hié, C. Henrot, F. Karcher, P. Pégurier, G. Pons, M. Verdier

Excusés : P. Charlemagne, S. Evrard, S. Garcia-Rennes, M.-A. Mattioli, A. Penso, J.-C. Szombati

Absents : N. Eboueya, M. Rigaut, J.-M. Tholliez

Le Compte-rendu du CA du 27 janvier 2007 est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Présidente

1) En interne :

M. Hardy a suivi l'organisation du Congrès de Nîmes. J. Atlan a repris les rênes du comité scientifique en janvier, au terme de son congé de maladie, lorsque S. Evrard, qui l'avait relayée, est partie en congé de maternité.

La Présidente a reçu une lettre de M. Marteel, directeur de l'IUT de Saint-Omer Dunkerque, qui accepte d'accueillir le congrès 2008 dans ses locaux. Elle lui a adressé un courrier de remerciement.

Un appel à proposition de thème pour le congrès 2008 a été lancé par le biais du *Bulletin de liaison n°4* que vous venez de recevoir.

J. Cerrato (directeur de l'IUT de Villeteuse, responsable de la liaison ADIUT-APLIUT) et M. Hardy ont rédigé un courrier sollicitant les directeurs d'IUT pour un abonnement de soutien. Les envois par mél et courrier postal seront assurés par Villeteuse.

J.-M. Tholliez et M. Devichi ont adressé, par le biais des délégués de région, une lettre aux membres de l'APLIUT qui n'ont pas renouvelé leur adhésion depuis 1, 2 ou 3 ans.

Une réunion des enseignants de la spécialité Info s'est tenue à l'IUT de Limoges les 7 et 8 décembre 2006 et une réunion de la région 6, le 15 mars dernier à Schiltigheim, sur le thème « L'autonomie de l'apprentissage ». La prochaine réunion de la région 6 est prévue à Belfort le 6 mars 2008 sur le thème « Incitation à l'expression orale, et comment évaluer l'oral ».

Enfin, la Présidente rappelle que les élections au CA auront lieu lors de l'AG de Nîmes et qu'il est important de lui adresser les candidatures pour préparer la liste des postes à pourvoir. Il faudra élire en particulier un/e nouveau président/e.

2) En externe :

La réflexion sur la certification s'est poursuivie. Sergio Roman a présenté à M. Hardy les tests BULATS. TOEIC est en train de commercialiser son test « 4 compétences ».

Un arrêté modificatif pérennisant le CLES ayant été voté au CNESER le 19 février, M. Hardy a repris les échanges avec l'ADIUT sur le sujet de la certification. Les éléments du débat seront repris un peu plus tard avant un vote du CA sur le choix d'une certification.

Rapport du Trésorier

Bilan des adhésions : 145 membres à ce jour. Cette progression est en légère augmentation par rapport à l'an dernier à la même époque.

F. Karcher nous fait parvenir un tableau des subventions reçues lors des trois derniers congrès. Ce récapitulatif a été demandé pour le congrès de Nîmes par le Conseil Général du Gard.

Rapport sur les Cahiers

Le volume XXVI N°1 (février 2007), un numéro « Varia », vient de paraître.

Le prochain numéro, consacré aux actes du congrès de Nice, est en préparation.

M. Hardy commence à penser à son remplacement. C. Lacourarie, rédactrice adjointe des *Cahiers*, ne souhaite pas devenir rédactrice en chef. M. Hardy aimerait donc commencer dès maintenant à former un/e collègue intéressé/e par cette tâche passionnante mais assez technique de manière à assurer la relève sans stress ni pression. Elle lancera un appel lors de l'AG de Nîmes.

Fichier APLIUT

Le fichier, tenu par J. Atlan, est de plus en plus à jour. Il permet des tris assez fins (régions, spécialités, IUT, etc.) si les membres du CA en ont besoin.

La version échangée avec F. Karcher permet aussi de tenir une partie de la comptabilité des membres. Cette double vérification devrait réduire les erreurs.

Communication

Liste de diffusion

J. Atlan note qu'il reste quelques petits problèmes techniques mais que, globalement, la liste de diffusion marche assez bien. Il n'y a qu'une douzaine de personnes pour lesquelles elle n'a pas d'adresse électronique (surtout des membres d'APLIUTSuite). Elle pense d'ailleurs faire une liste à part pour APLIUTSuite car leurs préoccupations ne sont pas celles des autres membres de l'APLIUT¹.

Il faut définir quels types de message on accepte de diffuser sur la liste. Seulement des annonces de congrès ou autres manifestations ? Des appels à l'aide ou à la participation aux recherches de la part des enseignants ? Des messages provenant des seuls membres de l'APLIUT, ou faut-il élargir à d'autres ? C. Bryars suggère que les messages autres que ceux de l'APLIUT transitent sur le forum du site APLIUT (et permettent ainsi de le faire vivre).

Site Web

Le site est reconnu pour sa simplicité d'utilisation et sa clarté.

Le Bulletin de liaison

Le n° 4 du *Bulletin* a été envoyé juste avant cette réunion du CA. L'envoi a été fait par courriel, sous forme de fichier .pdf. J. Atlan a demandé aux membres de l'APLIUT de lui signaler s'ils souhaitaient recevoir le *Bulletin* par la poste plutôt que par messagerie.

Ce *Bulletin* a été envoyé aux membres 2006 et 2007. Après le Congrès, J. Atlan propose de ne plus l'envoyer qu'aux membres à jour de leur adhésion pour 2007.

M. Hardy remercie vivement J. Atlan, au nom du CA, pour le travail accompli. Ce *Bulletin de liaison* est fort apprécié. Le prochain est prévu avant le congrès.

Relations avec les éditeurs

Deux points à évoquer :

¹ C. Bryars précise l'orthographe officielle exacte d'APLIUTSuite.

1) A ce jour, 17 éditeurs vont participer au congrès (4 confirmations reçues par J. Martin), 3 ne sont pas intéressés et M.-A. Mattioli attend encore une dizaine de réponses. Il y aura 6 ateliers éditeurs cette année, en accord avec les organisateurs de l'IUT de Nîmes.

2) Le partenariat avec *Vocable*, tel qu'il existe actuellement : nous avons deux annonces (1/4 page dont ils assurent la conception) dans leur magazine ; en échange, nous distribuons leurs revues lors du congrès.

Est-il possible d'étendre le partenariat ? *Vocable* a contacté M.-A. Mattioli cette année pour faire paraître un lien sur le site de l'APLIUT (idée que nous pourrions étendre aux autres éditeurs, sous une rubrique 'partenaires' ou 'partenariat') ou une page de publicité dans les *Cahiers*, et un stand + atelier pour présenter un test de placement. En échange, nous pourrions : avoir une banderole annonçant notre congrès sur leur site (en plus des 2 annonces papier) ; participer à des événements qu'ils souhaitent organiser (une journée de rencontre à Paris en 2007-2008 entre toutes les associations de profs de langues + une intervention lors d'Expolangues ; un (ou deux ?) entretiens pour des articles dans leur revue. M.-A. Mattioli est favorable à ces propositions qui permettraient d'accroître la visibilité de l'association.

Après la présentation du message de M.-A. Mattioli, excusée, le CA se dit favorable à ce partenariat avec *Vocable*. Cependant, A Provo précise que, pour respecter un traitement égal entre tous les éditeurs, *Vocable* doit aussi être membre bienfaiteur comme condition à toute annonce ou publicité dans les *Cahiers*. J. Atlan se demande s'ils doivent également payer lesdites publicités. En raison de l'absence de M.-A. Mattioli, la réponse reste en suspens.

Congrès de Nîmes

Programme scientifique :

- Nous avons reçu 17 propositions d'ateliers ; 4 autres sont annoncées.
- 3 conférenciers ont accepté notre invitation d'intervenir en séances plénières – Jim Coleman, Michel Petit, Claire Bourguignon.
- L'organisation de la table ronde pose quelques problèmes à cause du manque de disponibilité des gens. Mais les problèmes sont en cours de résolution.
- Nouveauté : mise en place d'un « *swap shop* » pédagogie (pour l'anglais) par D. Frost et d'une « foire aux échanges TICE » par J.-J. Corre.
- Lors de sa prochaine réunion, le CS commencera à établir le programme des ateliers.

Réponses concernant les subventions :

- Conseil Général du Gard : promesse de 600 € ;
- Conseil Régional : en attente ;
- Mairie de Nîmes : aide matérielle uniquement ;
- Université : pas de réponse.

Le site web du congrès est en ligne depuis février : www.congres-apliut2007.iut-nimes.fr. Un lien congrès sera disponible sur le site APLIUT dès le 19 mars 2007.

L'affiche du Congrès est également prête.

Le bulletin d'inscription au Congrès a été envoyé fin février avec un formulaire de réservation des hôtels.

Sauf avis contraire, l'APLIUT est susceptible de faire usage de références personnelles (téléphoniques, électroniques, pour l'annuaire interne, et photographiques, pour le congrès). Dès leur arrivée, les congressistes seront consultés afin de respecter le droit à l'image de chacun.

Des collègues du CA sont volontaires pour tenir le stand des *Cahiers* avec un étudiant lors des pauses.

Une discussion s'installe sur le bien-fondé des ateliers animés par les éditeurs (limités au nombre de 6). P. Oudart est favorable à ce genre d'atelier, formateur et plus riche qu'un simple stand. J. Atlan suggère d'augmenter le tarif des éditeurs retenus selon la règle « premier arrivé, premier servi » instaurée par M-A Mattioli (180 € pour les exposants et 250 € pour les animateurs d'ateliers).

Conclusions du CA de l'APLIUT sur le choix de la certification

M. Hardy récapitule la liste des principaux critères à prendre en compte pour le choix d'une certification : fiabilité, format motivant et prenant en compte les compétences pragmatiques, effet rétroactif sur l'enseignement, type d'évaluation (non éliminatoire), coût.

Elle reprend les points forts et faibles du DCL et du CLES. La majorité des membres du CA considère que le DCL est le test qui répond le mieux aux critères ci-dessus et qui correspond le mieux au public IUT.

Le CA rappelle que la certification ne doit pas être confondue avec l'évaluation. Elle ne fait pas partie du service de l'enseignant, qui ne doit pas se transformer en machine à certifier.

Toutes les certifications ont un coût, même les certifications internes de l'enseignement supérieur. Si l'enseignant est l'examineur, il doit être rémunéré pour son temps. La certification choisie doit être gratuite pour les étudiants ; son coût doit donc être pris en charge par l'institution.

Cependant, le débat sur le choix d'une certification n'est-il pas dépassé ? D. Frost fait remarquer que, pour l'enseignement secondaire, les tests seront élaborés par le pays d'origine de la langue cible et diffusés aux pays européens. A plus ou moins long terme, une certification européenne et non franco-française sera la règle dans l'enseignement supérieur.

En attendant que la situation se clarifie, nous pourrions en revenir au projet que nous avons envisagé, puis écarté pour nous concentrer sur le choix de la certification : une mention du niveau de « langue » sur le DUT pour les étudiants qui auront fait l'effort d'améliorer leur niveau et auront passé une certification.

En conclusion, le CA de l'APLIUT ne recommande aucune certification et rappelle les critères de sélection à prendre en compte.

Questions diverses

M. Hardy a présenté l'APLIUT lors d'une formation organisée par la Centrale des Cas à Saint-Denis. Patrice Saint-André a accepté de créer une nouvelle formation sur le Cadre Européen mais demande un correspondant APLIUT.

M. Leroy s'inquiète du devenir de la mobilité internationale des étudiants d'IUT, les bourses Erasmus, y compris Leonardo, leur étant supprimées. Or, les IUT représentent une forte proportion de la mobilité dans les universités. M. Hardy propose la rédaction d'un courrier à l'ADIUT, à transmettre au Ministère, à l'Agence Erasmus, aux Conseils Régionaux et aux chefs de départements. M. Leroy et C.-A. Schneider proposent de rédiger ce courrier.

Secrétaire de séance : Michèle Fillion